

Exemples de projets

Conservation de la race d'abeille noire du Pays basque

Structuration et dynamisation d'un réseau technique développant un programme de préservation d'une race locale d'abeilles.

- Association Euskal Erle Beltza, Itxassou
- Gipuzkoako Erlezain Elkarte, Zalbidia

Budget : 27 100 €/subvention : 8 100 €

SO'MOB, le Hub de la mobilité

Développement d'une plateforme bilingue de mobilité des jeunes : stages/études/travail/partneriats.

- Pistes solidaires, Pau
- EDE, Bilbao

Budget : 35 000 €/subvention : 10 500 €

Football : échanges avec la Navarre

Mise en place d'échanges techniques et compétitions entre sélections des Pyrénées-Atlantiques et Navarre.

- District de football, Pau
- Federación navarra de futbol, Pamplona

Budget : 1 621 €/subvention : 900 €

Contact informations

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

64, avenue Jean Biray - 64000 PAU cedex 9
4, allée des Platanes - 64100 BAYONNE

Site internet : www.le64.fr

Laurence HOURÇOURIGARAY

+33 (0)5 59 46 51 24

06 89 09 61 13

laurence.hourcourigaray@le64.fr



PLUS PROCHE,
PLUS SOLIDAIRE

www.le64.fr  

L'ACCOMPAGNEMENT DES MICRO-PROJETS TRANSFRONTALIERS

AU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



**Micro-projets
Maxi coopérations !**



PLUS PROCHE,
PLUS SOLIDAIRE

www.le64.fr  

Le Département met en œuvre une politique volontariste de proximité basée sur l'accompagnement et le financement de projets au service d'un territoire à forte dynamique transfrontalière.

Un fonds micro-projets transfrontaliers

Centré sur le soutien à l'initiative de coopération transfrontalière

Conditions d'éligibilité

Elaboration d'un projet de coopération transfrontalière entre opérateurs des Pyrénées-Atlantiques et des Communautés Autonomes d'Aragon, Navarre et Euskadi.

Bénéficiaires

Opérateurs privés et publics localisés en Pyrénées-Atlantiques.

Pour quoi ?

Actions visant à renforcer l'identité et l'intégration transfrontalière, pouvant se traduire par : des échanges de citoyens, échanges d'expérience, création/développement de réseaux, synergies d'activités...

Fonctionnement

Deux périodes de dépôt de projets dans l'année : mars et septembre.
Décisions courant juillet et janvier de l'année N+1.

Financement

30 % maximum du coût total éligible du projet.
Budget total éligible plafonné à 35 000 € (partenaire français).

Un dispositif spécifique sport

Pour valoriser la dynamique transfrontalière dans le domaine du sport

Conditions d'éligibilité

Coopération sportive transfrontalière entre comités des Pyrénées-Atlantiques, en partenariat avec leurs homologues des trois Communautés Autonomes frontalières.

Bénéficiaires

Comités sportifs départementaux (à travers eux, leurs associations et clubs affiliés).

Pour quoi ?

Développement de projets sportifs (initiatives ou structurants) à caractère transfrontalier : coopération, échanges, formations, confrontations sportives, etc.

Fonctionnement

Dépôt fiche projet courant 1^{er} trimestre de l'année.
Examen en commission quadripartite transfrontalière.
Décision courant juillet.

Financement

Selon contenu et nature du projet.

¡Muévete! une action à destination des collèges

Pour inciter les échanges de jeunes, favoriser la mobilité, l'interculturalité & l'apprentissage des langues

Conditions d'éligibilité

Portage partenarial d'un projet transfrontalier entre collèges des Pyrénées-Atlantiques et établissements situés en Espagne, durant l'année scolaire.

Bénéficiaires

Collèges publics et privés du département.

Pour quoi ?

Coopérations aux formats divers, sur des champs thématiques ouverts : échanges via séjours thématiques, eTwinning, programmes pédagogiques communs...

Fonctionnement

Appel à projets du Projet Éducatif Départemental (d'avril à juin).
Décision courant septembre.

Financement

Plafond d'intervention : 1 000 €, selon contenu et coût du projet.